



COMMISSION SPORT

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 11 FEVRIER

ELU REFERENT :

Raphaël PRACA, adjoint au maire du Pecq en charge des Sports, de la Jeunesse, de la Vie associative, des Conseils de quartier et du Jumelage.

SUJET :

L'organisation du mouvement sportif en Ile-de-France

CONTEXTE :

De nombreuses communes craignent aujourd'hui pour la pérennité de leur tissu associatif pour des raisons :

- Structurelles : baisses des dotations de l'Etat aux collectivités depuis plusieurs années, obérant ainsi la capacité de celles-ci à soutenir leur tissu associatif.
- Conjoncturelles : la crise sanitaire se traduit par une chute importante des recettes des associations sportives, avec la baisse du nombre d'adhésions et l'annulation de très nombreux événements sportifs.

L'objectif de cette séance est de proposer une grille de lecture et des informations permettant aux élus d'insuffler de nouveau une véritable dynamique sportive dans leur commune dès que cela sera possible.

Quelle organisation du mouvement sportif en Ile-de-France ? Quels développements des pratiques sportives ? Quelles passerelles entre politiques publiques pour développer le sport pour tous ?

LES INTERVENANTS :

- **Evelyne Ciriegi**, Présidente du Comité régional olympique et sportif (CROS) Ile-de-France
- **Christian Auger**, Vice-président du *Comité régional olympique et sportif (CROS) Ile-de-France* en charge des politiques publiques et du haut niveau

PRINCIPAUX POINTS DES INTERVENTIONS ET DES ECHANGES :

Raphaël Praca introduit la séance. Il rappelle que le monde associatif est mis à mal par la situation sanitaire. Certains adhérents avaient fait le pari de s'inscrire en septembre 2020. Les



COMMISSION SPORT

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 11 FEVRIER

associations craignent que les gens ne se réinscrivent pas en septembre prochain. Le CROS va nous présenter l'organisation du mouvement sportif, pour qu'on l'appréhende mieux.

Evelyne Ciriegi : cette séance doit permettre de voir comment on peut travailler ensemble et comment mieux se comprendre, dans ce contexte qui bouleverse le fonctionnement du monde sportif.

Elle se présente : Présidente du CROS Ile-de-France, issue de la Fédération française de natation (Vice-présidente de la ligue et membre du Comité directeur de cette fédération). Un mandat au CNOSF pour représenter les territoires français, membre du Conseil économique pour représenter le sport, membre du COJO pour représenter les territoires franciliens.

Christian Auger se présente à son tour : Vice-président du CROS en charge des politiques publiques et du sport de haut niveau. Issu du monde du basketball, il a été Président de la ligue Ile-de-France du basket pendant 23 ans. Il est également Vice-président de la Fédération française du basket délégué à la formation et à l'emploi.

Evelyne Ciriegi rappelle que le sport est pris en charge par plusieurs institutions dont le ministère des Sports, le mouvement sportif et les collectivités territoriales qui prennent une part de plus en plus importante dans ce fonctionnement. La gouvernance du sport a ainsi évolué, à la demande du mouvement sportif, afin de créer de meilleures synergies entre les différents acteurs.

Le mouvement sportif est composé d'associations à but non lucratif (loi du 1^{er} juillet 1901) dirigées principalement par des bénévoles élus. Le sport rapporte 0,9% du PIB national tandis que le budget de l'Etat consacré au Sport est de moins de 0,1%.

Christian Auger présente quelques chiffres-clés du sport fédéré en France :

- 16,4 millions de personnes licenciées
- Taux de féminisation (au niveau national) : 38%. Il y a donc un travail à faire à ce niveau-là.
- 4 grandes catégories de fédérations : fédérations Olympiques (disciplines olympiques, comme l'athlétisme), fédérations sportives (ex. course d'orientation), fédération affinitaires et multisports, fédérations scolaires/universitaires.

Il détaille le **schéma d'organisation du Sport en France** (voir slide 4 du PowerPoint ci-joint).

Il présente ensuite quelques chiffres-clés du sport en Ile-de-France :

- 19 800 clubs
- 100 000 emplois
- 350 000 bénévoles
- 2,4 millions de licenciés dont 38% de femmes

COMMISSION SPORT

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 11 FEVRIER

- 178 000 licenciés dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV) dont seulement 32% de femmes. On compte 25 licences pour 100 habitants au niveau national, mais seulement 11 pour 100 en QPV.
- 23 équipements sportifs pour 10 000 habitants en Ile-de-France contre 41 au niveau national. **L'Ile-de-France est la région la moins bien dotée de France en termes de ratio équipements/habitants.**

Evelyne Ciriegi explique la place du mouvement olympique et sportif. Le Comité national Olympique et Sportif Français (CNOSF) regroupe toutes les fédérations. Le Comité Paralympique Sportif Français regroupe les fédérations handisport et adaptées. 107 fédérations sont ainsi regroupées pour 18 millions de licenciés. Les territoires sont représentés au niveau national par deux représentants au CA du CNOSF, dont le CROS IDF.

Elle rappelle les valeurs olympiques : excellence, respect, amitié (valeurs de Pierre de Coubertin), auxquelles se sont ajoutées la fraternité et la citoyenneté.

Les **comités Régionaux Olympiques et Sportifs (CROS)** assurent la coordination des Ligues et des Comités régionaux des fédérations et encouragent des axes de développement prioritaires (variables en fonction des disciplines).

Les **comités Départementaux Olympiques et Sportifs (CDOS)** soutiennent les Comités départementaux des fédérations et assurent la cohérence des actions sur le territoire.

- ⇒ Toutes ces actions sont encadrées depuis 2018 au sein d'un **Plan Sport et Territoire (PST)**, avec 4 axes : politiques publiques et haut niveau, éducation et citoyenneté, santé, formation/professionnalisation. Ils sont travaillés au sein même de chaque entité, et de manière coordonnée entre le CROS IDF et les 8 CDOS.

A l'heure actuelle, seules deux régions ont mis en place une **Conférence régionale du Sport (CRS)** : le Centre Val-de-Loire et les Pays de la Loire. En Ile-de-France, le préfet de Région n'a pas encore sollicité le mouvement sportif pour la composition des collèges.

Christian Auger revient sur la nouvelle gouvernance du sport, dont l'Agence nationale du Sport (ANS), mise en place en 2019, est le symbole. Le mouvement sportif souhaitait mettre en place une gouvernance partagée (avant cela, le sport était uniquement sous la houlette du ministère des Sports). L'ANS est organisée autour de 4 collèges électoraux, avec une répartition des votes permettant une représentativité équilibrée :

- 30% pour les représentants de l'Etat ;
- 30% pour les représentants du mouvement sportif ;
- 30% pour les représentants des collectivités territoriales ;
- 10% pour les représentants du monde économique, qui regroupent des acteurs privés comme les salles de sport.



COMMISSION SPORT

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 11 FEVRIER

Les **Conférences régionales du Sport** (CRS) qui doivent être mises en place s'organisent sur le même modèle que l'ANS. Elles définissent les grandes priorités régionales à travers un Projet sportif territorial (PST), dont :

- Le développement du sport pour toutes et tous
- Le développement du sport de haut niveau
- Le développement du sport professionnel
- La construction/l'entretien d'équipements sportifs structurants
- La réduction des inégalités d'accès aux activités physiques et sportives
- Le développement des activités physiques/sportives adaptées aux personnes en situation de handicap
- La prévention/la lutte contre toutes les formes de violences et de discriminations
- La promotion de l'engagement et du bénévolat

Evelyne Ciriegi revient sur le fonctionnement des fédérations. Chaque structure (comités départementaux, clubs...) doit s'inscrire dans le **Projet sportif fédéral**. Celui-ci est établi en fonction des politiques fédérales en s'appuyant sur les orientations de l'ANS.

Pour être éligibles aux aides financières, il faut être en cohérence avec ce cadre : c'est la Fédération qui propose à l'ANS les aides à flécher. Certaines fédérations s'orientent plus à aider les ligues, d'autres les clubs : forte autonomie. Les ligues franciliennes sont assez perdantes dans ce nouveau système, puisqu'aux enveloppes régionales (l'IDF était particulièrement bien dotée) a succédé une logique de rééquilibrage sur l'ensemble du territoire français.

Christian Auger présente le schéma d'organisation des politiques sportives (voir slide 14 du PowerPoint ci-joint).

Evelyne Ciriegi évoque les liens des organisations sportives avec le milieu scolaire. Elle rappelle que le **ministère des Sports a fusionné avec celui de l'Education nationale et de la Jeunesse depuis juillet 2020**.

Au niveau territorial, **cette fusion s'est opérée au 1^{er} janvier 2021**. La corrélation sport / jeunesse qui découle de cette fusion fait débat, puisque la vocation du sport va au-delà de la jeunesse.

- Au niveau régional : la **DRAJES** (ancienne DRJSCS) garde sa compétence de financement concernant les emplois, les équipements sportifs et certains appels à projets sur des thèmes précis, qui répondent à des préoccupations actuelles. Exemple : le savoir-nager, les savoir-rouler, les violences et discriminations dans le sport. Le CROS y est très attentif.
- Sur le plan départemental : création des Services dédiés à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (**SDJES**) sous l'autorité du Directeur académique (DASEN).

COMMISSION SPORT

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 11 FEVRIER

Cette fusion induit le développement de passerelles entre le sport scolaire et le sport en club :

- La **carte « Passerelle »** permet aux écoliers d'avoir 3 séances dans le club de leur choix pour s'exercer en septembre-octobre et éventuellement s'inscrire en club pour la saison.
- Interventions du mouvement sportif en milieu scolaire, notamment dans le cadre des dispositifs Sport-Santé-Culture-Civisme (**2S2C**) et des **vacances apprenantes**.
- Renforcement de **l'insertion par le sport**, notamment grâce aux **cités éducatives**. Il s'agit de mieux coordonner et de renforcer les dispositifs existants autour des jeunes en difficulté, notamment dans les QPV.
- Possibilité pour les jeunes qui s'engagent dans un sport en niveau compétition d'aménager leur temps scolaire : les **CHASE** (classes à horaires aménagés sportives d'excellence).

Le CROS souhaite par ailleurs que l'association sportive (AS), en place dans les collèges et lycées, puisse se mettre en place dès l'école élémentaire.

Christian Auger explique l'importance et l'intérêt d'avoir recours aux associations fédérées, à l'heure où de nouveaux acteurs privés émergent dans le milieu du sport et sollicitent les élus pour avoir accès à des créneaux dans les équipements municipaux :

- S'inscrire dans les différentes politiques sportives au niveau national et régional ;
- Garantir une sécurité aux pratiquants, qui sont assurés grâce à leur licence qui rend cela obligatoire (assurance des licenciés ou assurance proposée par le club) ;
- Participer à un projet sociétal et associatif, qui promeut les valeurs de la République et la citoyenneté.
- S'appuyer sur un réseau d'encadrants reconnus pour leur savoir-faire ;
- Savoir innover et d'adapter aux contextes locaux.

Le monde sportif a un réel rôle à jouer dans la **lutte contre les discriminations** et les **violences sexuelles**. A ce titre, un certificat d'honorabilité va être rendu obligatoire courant 2021 pour les éducateurs, les encadrants, les dirigeants et les bénévoles.

Evelyne Ciriegi conclut l'intervention du CROS, en rappelant que la pratique sportive est également un outil de cohésion sociale, de nivellement des discriminations, de citoyenneté et de respect.

Concernant Paris-2024, le CROS comporte 20 cellules qui permettent de balayer l'ensemble des sujets traités au COJO. L'Académie 2024 du COJO va par ailleurs former les 70 000 volontaires dont on aura besoin, et qui auront été préformés par le CROS et les CDOS. **L'Ile-de-France devrait bénéficier de retombées positives des Jeux, notamment en termes d'équipements sportifs dont elle reste sous-dotée par rapport aux autres régions.**

COMMISSION SPORT

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 11 FEVRIER

Questions / réponses :

- **Clotilde Certin**, Adjointe au maire de Charenton (94) en charge du Sport, souhaite savoir **si les licences vont être remboursées**, compte tenu du peu de pratique des licenciés.
 - **Raphaël Praca** : c'est une question intéressante, car les clubs se tournent vers les municipalités pour les aider à rembourser les licenciés.
 - **Christian Auger** souligne que l'adhésion à un club implique une adhésion à un mouvement associatif, et non une simple prestation commerciale, comme cela peut être le cas avec les salles de sport privées. Plus le temps passe, et moins on croit à une reprise de la pratique sportive. La question du droit d'engagement (lorsque l'on inscrit des licenciés à des compétitions) va donc bientôt se poser. Concernant la licence, son coût est faible par rapport au coût de la cotisation au club (environ 30 € de licence pour 150 € d'adhésion au club).
 - **Evelyne Ciriégi** rappelle que les clubs ont des charges fixes (locaux, et complément du chômage partiel pour les salariés). Il peut être demandé aux adhérents des clubs de participer au moins aux frais fixes. Par ailleurs, si on veut que son club de proximité soit pérenne, il faut le soutenir. Le CNOSF a d'ailleurs lancé l'initiative « Soutiens ton club », permettant aux adhérents de faire des dons.

- **Madani Khaloua**, adjoint au maire de Tournan-en-Brie (77) en charge du Sport, pointe une différence entre le sport de compétition et la pratique sportive en milieu rural, avec des jeunes qui pratiquent plusieurs sports et cotisent parfois à plusieurs clubs. Il existe un gros problème d'accès à l'information. **La saison 2020-2021 sera-t-elle blanche ?** Si c'est le cas, il faudrait le savoir dès maintenant. Les communes pourraient ainsi mettre en place des initiatives au niveau local pour assurer une continuité de la pratique sportive.
 - **Raphaël Praca** : au Pecq, les clubs ont eu plus d'adhérents en septembre 2020 que l'année précédente. Néanmoins, les gens risquent de ne pas adhérer en septembre 2021, de peur de payer une deuxième saison « pour rien ». La saison prochaine risque donc d'être particulièrement difficile pour les clubs sur le plan financier.
 - **Clotilde Certin** : si les collectivités font un geste en direction des clubs sportifs pour leur permettre de maintenir la tête hors de l'eau, il faudrait que les fédérations fassent aussi un effort, même si le coût des licences n'est pas très élevé pour les familles.

- **Pierre Rabadan**, adjoint à la maire de Paris en charge du Sport et des JOP, propose que l'AMIF échange sur les modalités de reprise du sport, et que les collectivités parlent d'une seule voix.
 - Une grande hétérogénéité est constatée dans les clubs : des clubs qui ont déjà des soucis financiers avérés, ayant perdu beaucoup d'adhérents, et d'autres structures

COMMISSION SPORT

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 11 FEVRIER

- qui n'ont pas encore perdu d'adhérents mais s'inquiètent de l'avenir. Les petites structures qui n'ont pas de salariés
- Pour être réussie, la **reprise des activités** doit être anticipée. Elle devra aussi être accompagnée financièrement. La Ville de Paris a écrit à plusieurs reprises à la ministre des Sports à ce sujet. Dans le domaine sportif, il faut que le plan de relance passe par les collectivités pour relancer l'activité des clubs. En effet, les petites structures sportives animées par les bénévoles, sans salariés, n'ont souvent pas la capacité de mobiliser des aides publiques.
 - Concernant le **remboursement des licences** : certains clubs n'avaient pas encaissé le montant correspondant, d'autres ont d'ores et déjà remboursés les adhérents.
 - La **fusion ministère des Sports / ministère de l'Education nationale** offre encore moins de visibilité aux élus locaux sur les restrictions mises en place. Désormais, seul le ministre de l'Education nationale siège au Conseil de Défense (et plus la ministre des Sports). Les élus locaux apprennent ainsi les décisions prises par voie de presse, et disposent d'à peine 24h après publication des décrets pour mettre en place les nouveaux protocoles sanitaires. Cela génère des incompréhensions auprès des personnes qui pratiquent un sport.
- **Henri-Pierre Melone**, Maire adjoint délégué aux sports à Bourg-la-Reine (92), membre du comité de tennis des Hauts-de-Seine, soulève trois points :
 - Les **CHASE** concernent-ils l'école élémentaire, le collège ou les deux ?
 - Les villes n'ont pas à privilégier un **modèle associatif** (sport encadré ou pratique libre) plutôt qu'un autre. L'intérêt qui doit primer n'est pas la défense coûte que coûte des fédérations, mais celui des citoyens. Certains ne souhaitent pas s'engager dans un club pour une année entière. Le modèle associatif et sportif doit faire la preuve de son utilité et doit apporter autre chose qu'une simple assurance.
 - Bourg-la-Reine accueille deux projets importants en vue de **Paris-2024** :
 - 1) La construction d'un complexe sportif pour l'escrime labellisé Centre de préparation aux Jeux (CPJ). Il souhaite savoir quels financements sont mobilisables en lien avec les Jeux.
 - 2) L'envoi d'une délégation de jeunes de Bourg-la-Reine à Yanqing, ville jumelle, qui accueillera des épreuves de ski alpin lors des prochains JOP d'hiver. Il souhaite savoir s'il existe des possibilités de financement pour ce projet.
 - **Pierre Rabadan** apporte des éléments de réponse sur le premier point : dans le cadre de la candidature Paris-2024, la Ville de Paris a mis en place des CHASE dans les collèges et les lycées. Au moins 4 collèges et 5 lycées sont concernés. Les cours s'arrêtent à 14h30 et sont suivis soit d'un temps d'étude, soit d'un temps de pratique sportive encadrée par le club. Ce dispositif a notamment bénéficié à des établissements qui souffraient d'un déficit d'image. Aussi, certains chefs d'établissement sont intéressés par le dispositif.

COMMISSION SPORT

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 11 FEVRIER

- **Evelyne Ciriegi** apporte des éléments de réponse quant aux CPJ : la labellisation de sites existants n'engage pas forcément des frais dans le cadre de Paris-2024. Concernant les possibles aides financières pour ces équipements (qui pourront être réaménagés pour l'accueil des entraînements), on en saura plus après les Jeux de Tokyo. Le système de CPJ / Terres de Jeux a permis de booster les projets de certaines collectivités : notion d'héritage des Jeux, mise en place d'échanges avec des jeunes d'autres pays...
- **Patrick Martin**, Adjoint au maire du Tremblay-en-France (93) délégué aux sports, à la sécurité, à la démocratie locale et participation citoyenne :
 - Il souligne un problème de **libre administration des associations sportives**. Auparavant, celles-ci étaient affiliées aux fédérations pour bénéficier de leur organisation, tout en pouvant s'administrer librement. Désormais, on demande aux associations d'adhérer aux statuts de la fédération, ce qui remet en cause ce principe de libre administration.
 - Concernant le **projet sportif fédéral** : l'AMIF a organisé l'an dernier une commission en lien avec l'Agence nationale du Sport. A ce moment s'était posée la question du contrôle de l'éthique des PSF (système de « pénalisation » d'associations pas en accord avec les orientations de certaines fédérations). L'ANS s'était engagée à mettre en place une commission d'éthique. Il serait intéressant d'avoir un retour sur ce dispositif. Raphaël Praca confirme qu'il serait intéressant d'auditionner de nouveau l'ANS.
 - Concernant le **remboursement des cotisations**, la question se pose surtout dans le cas d'associations qui emploient des éducateurs rémunérés, la cotisation étant ainsi calculée en fonction du nombre d'entraînements dans la semaine. On est entre l'activité associative et la prestation commerciale.
 - Il évoque enfin un problème de **multiplication des dispositifs sportifs** pendant les vacances scolaires. Or, les créneaux horaires des équipements sportifs ne sont pas extensibles et la commune a souvent besoin d'y faire des travaux d'entretien pendant ces périodes de vacances, sans compter que le personnel pose également des congés à ces périodes. Il est donc difficile de donner satisfaction à tous.
- **Raphaël Praca** revient sur la fusion ministère des Sports / ministère de l'Education nationale et confirme que le signal envoyé au monde du sport n'est pas très bon.
 - **Evelyne Ciriegi** confirme que le sport va au-delà de l'éducation et de la jeunesse.
- **Jean-Yves Verzeele**, Maire adjoint à la vie associative et aux Sports à Montrouge (92) :
 - Avec la crise sanitaire, on va se pencher vers les collectivités territoriales pour soutenir la relance des associations sportives. La Ville de Montrouge met ses

COMMISSION SPORT

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 11 FEVRIER

efforts sur la continuité de la pratique sportive en temps de crise, en employant notamment des éducateurs sportifs issus des associations pendant les vacances scolaires.

- Plutôt que des remboursements de cotisations, il est possible de proposer des **avoirs** sur les cotisations de l'année prochaine. La Ville de Montrouge travaille sur un système d'aides pour financer l'an prochain une partie des cotisations des publics en difficulté.
- JOP-2024 : Montrouge est terre de jeux et considère que le renouvellement d'équipements ne peut qu'être bénéfique à la pratique sportive.

- **Madani Khaloua** et **Lina de Barbeyrac**, Conseillère municipale à Orgerus (78), souhaitent connaître les modalités de sélection des représentants des collectivités territoriales dans la future Conférence régionale du sport.
 - **Evelyne Ciriégi** précise que, dans le cas du mouvement sportif, c'est le CNOSF qui organise la sélection de ses représentants, selon plusieurs critères, dont des critères de parité. Dans tous les cas, la Conférence régionale ne devrait pas être mise en place en Ile-de-France avant les élections régionales de juin. En ce qui concerne les collectivités, voici les modalités de désignation prévues :
 - ⇒ **5 représentants** désignés par la **Région**
 - ⇒ Un représentant désigné par **chaque Conseil Départemental**, soit **8 représentants** en Ile-de-France
 - ⇒ Autant de représentants de **communes** que de départements dans la région (soit **8 en Ile-de-France**), désignés par l'Association des maires de France, dont 1 en accord avec l'Association nationale des élus en charge du sport.
 - ⇒ Autant de représentants des **EPCI** compétents en matière de sport (soit **8 en IDF**) désignés par l'Association des maires de France.
 - ⇒ Un représentant désigné par chaque **métropole** et chaque **communauté urbaine** compétente en matière de sport.
 - On devrait donc arriver à une **trentaine de représentants des collectivités**, contre 7 pour l'Etat, 9 pour le monde sportif et une dizaine de représentants du monde économique. La présidence sera assurée par un collège, le secrétariat par l'Etat et les deux vice-présidences par les deux collèges restants. A cela s'ajouteront des conférences des financeurs qui ne sont pas limitatives.

- **Michel Nadji**, Conseiller municipal délégué aux associations, aux sports et à la jeunesse à Dammartin-en-Goële (77) rebondit sur l'intervention de M. Verzeele et souhaite savoir selon quelles modalités la commune peut prendre en charge une partie

COMMISSION SPORT

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 11 FEVRIER

des cotisations aux clubs. Il ne doit pas s'agir de subventions, celles-ci étant réservées au financement de projets.

- **Jean-Claude Girot**, adjoint au maire de Maisons-Laffitte (78) souhaite savoir comment un bénévole peut récupérer son certificat d'honorabilité.
 - **Evelyne Ciriégi** : pour l'instant, il s'agit encore d'un engagement de type attestation sur l'honneur. Mais cela va devenir plus engageant, dans un contexte de débat sur les violences dans le milieu du sport à la suite du témoignage de la patineuse Sarah Abitbol. Toute personne proche d'un enfant devra avoir ce certificat d'honorabilité. Le mouvement sportif s'y est engagé.
 - **Christian Auger** : les listes des bénévoles et éducateurs vont devoir être transmises par les fédérations et seront croisées avec les fichiers des casiers judiciaires. Toutes les fédérations seront concernées, sans exception.

- **Patrick Martin** : si ce certificat doit être renouvelé tous les ans, pour être efficace, cela va impliquer un travail très important pour les fédérations.
 - **Evelyne Ciriégi** : on demande chaque année aux fédérations s'il y a eu des changements : nouveaux éducateurs / bénévoles ou condamnations. Il n'y aura pas forcément besoin de renouveler tous les certificats à chaque fois. On attend plus d'information à ce sujet.

- **Evelyne Ciriégi** rappelle le fonctionnement du Pass'Sport : aide de 100 millions € de l'Etat pour aider les familles à reprendre une licence. Il s'agirait d'une aide de 50 € pour les familles défavorisées.
 - **Raphaël Praca** : ce système a déjà été mis en place par les départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines, avec un compte de 80 € pour les ménages éligibles et la possibilité d'utiliser jusqu'à 60 € de cette somme pour s'inscrire en club.
 - **Pierre Rabadan** évoque un dispositif similaire à Paris, « Réduc'sport ». L'aide du Pass'Sport pourrait passer par les CAF et devrait être effectif en juin prochain, d'après les dernières informations communiquées par l'ANS.

- **Evelyne Ciriégi** : il est important que les collectivités signalent au CROS les clubs dont les difficultés n'auraient pas pleinement été identifiées au niveau régional. Le CROS pourra s'en faire le relais auprès de la Région, qui a notamment mis en place des aides à destination des petits clubs.

- **Armelle Julliard-Gendarme**, Maire adjointe à Boulogne-Billancourt (92) confirme l'existence de ce pass dans les Hauts-de-Seine à destination des collégiens. Depuis la rentrée 2020, ce pass a été élargi au Département des Yvelines, avec 80 € mobilisables pour le sport et la culture.
 - Concernant la **carte Passerelles** : est-il possible de proposer des activités avant l'été, afin de donner plus de visibilité aux clubs pour la rentrée 2021 ? => Evelyne

COMMISSION SPORT

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 11 FEVRIER

Cirieggi confirme que c'est une bonne idée. La carte Passerelles pourrait aussi être étendue au-delà de septembre, pendant les vacances scolaires.

- Comment aider les étudiants dans le domaine du sport ? Il faudrait creuser cette réflexion, au vu des difficultés qu'ils rencontrent actuellement.
- Boulogne-Billancourt a organisé la semaine dernière la semaine olympique et paralympique. On a bien vu qu'il y avait un manque d'activités sportives et une forte demande.

Raphaël Praca conclut la séance en remerciant le CROS Ile-de-France. L'AMIF fera son possible pour influencer sur les modalités de reprise. La prochaine séance portera sur le développement du handisport dans les territoires.

Fin de la séance

LISTE DES INSCRITS¹ :

Nom	Prénom	Fonction	Nom de la commune
Aghiouas	Nabil	Conseiller municipal délégué	Les Mureaux
AIT OMAR	Khalid	Adjoint au Maire délégué aux Sports et handisports	Ville de Courbevoie
Arvaux	Audrey	Maire adjointe à la vie associative et au sport.	Louvres
AUMONT	Véronique	déléguée au Sports et à la vie associative	JOUY en JOSAS
BARDEILLE	CHRISTELLE	conseillère municipale (commissions sport)	SAINT NOM LA BRETECHE
Beaufrère	Mathieu	Maire adjoint	Vincennes
Besnault	Karine	Conseillère municipale	Chevry en sereine
Blanc	Jean-François	Conseiller Municipal	Auffargis
BODARD	Solène	Elu Municipal déléguée au développement du sport	Briis-sous-Forges
Bonio	Luciano	Adjoint aux sports et associations	Champagne sur Seine
Bussy	Fabrice	Délégué	Pomponne
Caillaud	Clément	maire adjoint	VIRY CHATILLON
Certin	Clotilde	Maire adjointe aux sports	Charenton
Charlot	Ketty	Conseillère municipale	Chanteloup

¹ Liste des 48 inscrits au 5 février 2021.

COMMISSION SPORT

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 11 FEVRIER

Connan	Jean-Yves	Adjoint au Maire	Coubron
CORNET	Christian	Adjoint au maire en charge du sport	Ecquevilly
Cornet	Christian	Adjoint Associations et Sport	Ecquevilly
Crespeau	Dominique	Adjointe	Charny
Da Rocha	Alberto	Élu délégué aux sports	Saint Fargeau Ponthierry
de Barbeyrac	Lina	Conseillère municipale VP de la commission sport et loisirs	Orgerus
de Saint Jores	Elie	Maire-Adjoint Développement économique et emploi	CHATENAY MALABRY
Delord	Christophe	maire adjoint aux affaires sportives	ISSOU
Denonain	Nelly	Adjoint au Maire	Compans
Desmedt	Ingrid	Présidente Levallois Sporting Club Levallois	Levallois
Diaby	Aboubacar	Elu délégué au sport	Arcueil
Diatta	Abdoulaye	Conseiller Municipal délégué au sport	Mairie de Bernes-sur-Oise
DOCET	FRANCK	Conseillé technique délégué aux sports	COURTRY
DUBOIS taille	BERNARD	Mairie adjoint chargé du sport	ARPAJON
Fabre	Arnaud	Adjoint	Marles en brie
FELTESSE	EMMANUEL	MAIRE ADJOINT	MARNES LA COQUETTE
FENASSE	Delphine	Adjointe au maire	Fontenay-sous-Bois
FIDAN	Tony	Adjoint aux Sports et Vie Associative	Arnouville
FLEURY	MARIE THERESE	MAIRE ADJOINT	Montesson
Gheddouche	Farid	Adjoint au maire	Boussy-Saint-Antoine
GIRARD	PIERRE	Conseiller délégué	SANTENY
Girard	Isabelle	maire adjoint	Puteaux
Giot	Jean-Claude	Maire Adjoint	Maisons-Laffitte
Gornes	Stéphane	1er adjoint	Maulette
Gréau-Cros	Stéphane	conseiller municipal délégué aux sports	Moret loing et orvanne
Haddad	Eva	Adjointe au maire déléguée au sport	Levallois Perret
Hermant	Daniel	adjoint au maire	MARINES
HUBERT	Elisabeth	1ère maire adjointe	Bruyères-sur-Oise
JANUS	Alain	Adjoint Jeunesse et Sports	Chilly-Mazarin

COMMISSION SPORT

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 11 FEVRIER

JEANNY	JEAN LUC	MAIRE ADJOINT AUX SPORTS	LE THILLAY 95500
Kermani	Hamide	maire adjoint	Ville d'Orly
KHALOUA	MADANI	Adjoint au Maire	Ville de TOURNAN-en BRIE
KIEFFER	Corinne	Adjointe au Maire, déléguée au Sport et à la Vie Associative	Taverny
KLJAJIC	Isabelle	Maire Adjoint et Déléguée Sport à la CPS	MONTLHERY
Labranque	Jean-Michel	maire adjoint	boutigny
LAGARRIGUE	LAURENT	Maire Adjoint	SOISY SUR ECOLE
Laïdi	Tony	Maire adjoint jeunesse et sport	Romainville
Lanoy	Marc	Adjoint au Maire en charge du sport et de la santé	Bois-Colombes
Lassarre	Christophe	Conseiller municipal	Moussy le neuf
LAGARRIGUE	Laurent	Maire Adjoint	SOISY SUR ECOLE
Loewenstein	Arnaud	adjoint aux sports&culture	Nanteuil les Meaux
MARCHESE	Patrice	Conseiller	Mittainville
Marot	Xavier	1er adjoint	Orvilliers
MARTIN	Patrick	Adjoint au Maire	Tremblay-en-France
MELONE	Henry-Pierre	Maire adjoint délégué aux sports	Bourg-la-Reine
Mercier	Christine	Maire-adjoint	Gif-Sur-Yvette
MICHAUX	Pascal	Adjoint au Maire	Aincourt
MIMMAS	Philippe	Maire et vice président CC Pays de l'Ourcq	Congis sur Thérrouanne
Monteil	Sébastien	Chef du service des Sports	Bois-colombes
Nadji	Michel	Délégué association sports jeunesse	Dammartin en goele
NICOLAS	JACQUES	MAIRE ADJOINT AUX SPORTS	Bailly
NIKOU	Félix	Conseiller Municipal	saint mard
NIZOU	Pierre-Yves	Conseiller municipal	Gometz la Ville
Pinchon	Angélique	Conseillère déléguée aux sports	Magny en Vexin
PLECHOT	Catherine	Déléguée aux sports	MONTGERON
POZZO	Sandrine	Directrice du Service des Sports	Carrières-sur-Seine
Prevost	Denis	adjoint aux sports	souppes sur loing
Pronost	Hervé	Adjoint Jeunesse et Sports	ECHOUBOULAINS

COMMISSION SPORT

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 11 FEVRIER

RABADAN	Pierre	adjoint de la Maire de Paris chargé du sport, des JOP	Paris
Rebollo	Christian	1er Maire adjoint	La Norville
ROUSSEL	Dominique	Maire Adjoint	Herblay sur Seine
Rozet	Bernard	Délégué au sport	Saint ouen l aumône
Schmidt	Eric	Conseiller municipal délégué vie associative et sportive	Fontenay-lès-Briis
SEIGNÉ	Pascal	Maire-adjoint	Ville de Beauchamp
Sekkai	Hadji	Maire adjoint délégué aux sports	Houilles
Seray	Philippe	Adjoint au maire	Houdan
Sissoko	Karamoko	Conseiller municipal délégué au sport	Ville de Bagnolet
TEMAL	Rachid	Sénateur	sénat
TIENNOT	Christian	Maire-adjoint	Lésigny 77150
TILLIER	Violaine	1ere adjointe en charge du sports	Croissy sur seine
Verzeele	Jean-Yves	maire adjoint	Montrouge
Virantin	Rodolphe	Maire Adjoint	L'Etang la Ville
ZIADY	Karim	Conseiller délégué au sport de proximité	Paris